

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Anne-Charlotte Bénichou , Frédéric Henriot, Pierre Bertiaux, Elisabeth Caux, David Saussol, Elisabeth Delamoye, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Augustin Bousbain, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Kaouthar Benameur, Christophe Le Forestier, Laurent Remy, Patrick Villette, Louis Leroy, Caroline Danhiez-Cailot, Pierrick Courilleau, Eric Lucas.

Absents excusés représentés :

Ariane Wachthausen (jusqu'à 20h38)
Hervé Dole (jusqu'à 20h56)
Elisabeth De Lavergne

Pouvoir à David Ros
Pouvoir à Anne-Charlotte Bénichou
Pouvoir à Frédéric Henriot

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents à 20h30 : 30
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Eric Lucas est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

2022-100 – FINANCES – VERSEMENT D'AVANCE – BUDGET CCAS

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il est nécessaire de verser une avance de trésorerie au CCAS,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, du développement économique et des affaires générales du 08 décembre 2022,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'attribuer une avance d'un montant de 205 125 € sur la subvention annuelle au CCAS.
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2023 du budget communal.

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le 16 DEC 2022
et de la publication le 16 DEC 2022

David ROS
Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne



